

Faits et chiffres
Pharmacies suisses 2016

Impressum

Rédaction et statistiques
pharmaSuisse

Conception
Scarton Stingelin AG, Berne-Liebefeld

Impression
Stämpfli AG, Berne

Tirage
8000 de, 4000 fr

Pour une meilleure lisibilité, c'est généralement la forme masculine qui est employée dans la présente publication pour les dénominations de fonction. Elle se réfère toutefois aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

© pharmaSuisse, 2016, Berne-Liebefeld
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Chère lectrice, cher lecteur,



Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations dignes d'intérêt sur les pharmacies suisses. Nous y montrons combien les pharmacies sont essentielles pour les soins médicaux de base, combien ses coûts sont faibles par rapport à d'autres intervenants du domaine de la santé publique ou encore – et cela me réjouit le plus – combien elles sont appréciées. Nous avons décidé de laisser parler les faits et les chiffres. Avec la révision récente de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), les politiques et les pouvoirs publics ont donné le feu vert pour tirer encore meilleur parti des connaissances professionnelles des pharmaciens. Cette extension de compétences profitera à tout le monde: tant aux équipes des pharmacies, qu'aux médecins, aux hôpitaux, aux établissements médicaux-sociaux, et en particulier à vous, chère lectrice, cher lecteur. L'individu et sa santé sont notre grande priorité.

Nous vous souhaitons une lecture informative.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabian Vaucher', written in a cursive style.

Fabian Vaucher
Président-directeur général de pharmaSuisse

Sommaire

Les pharmacies assurent les soins médicaux de base

Fait n°		Page
Fait n° 1	Les pharmacies sont le 1^{er} interlocuteur en cas de problèmes de santé. Le rôle des pharmaciens	6 7
Fait n° 2	Le pharmacien propose des solutions en cas de problèmes de santé. Bouquet de prestations des pharmacies	8 9
Fait n° 3	Les pharmaciens se voient conférer plus de compétences.	10

Les pharmacies veillent à un bon rapport coût-efficacité

Fait n° 4	Seulement 5,7% des coûts de la santé sont imputables aux pharmacies. Coûts du système de santé selon le fournisseur de biens et services	11 11
Fait n° 5	Le secteur de la santé est une branche en constante croissance. Coûts globaux du système de santé	12 13
Fait n° 6	Les hôpitaux et les médecins sont les principaux responsables des dépenses et inducteurs de coûts. Assurance obligatoire des soins: prestations brutes selon le groupe de coûts	14 14
Fait n° 7	Le quart des médicaments en Suisse est vendu par les médecins. Marché des médicaments en Suisse: chiffre d'affaires au prix de fabrique (PF) selon le fournisseur de biens et services (A) Marché des médicaments en Suisse: nombre d'emballages selon le fournisseur de biens et services (B)	16 17 17

Fait n° 8	Les fausses incitations rendent l'approvisionnement précaire. Pharmacies et médecins, remise de médicaments et prestations AOS selon le canton	18 19
Fait n° 9	La population suisse paie 1 milliard de sa poche. Répartition des coûts des médicaments dans les pharmacies	20 21
Fait n° 10	Les pharmacies ont «bien fait leurs devoirs». Quand les autres acteurs suivront-ils? Indice des prix des médicaments et des prestations de soins	22 23

Les pharmacies contribuent à diminuer les coûts

Fait n° 11	Avec la convention RBP, les pharmacies économisent plus d'1 milliard. Evolution des coûts des médicaments et RBP	24 24
Fait n° 12	De nouvelles baisses de prix exigeraient une réduction du personnel. Répartition du chiffre d'affaires selon les chiffres du compte annuel Répartition du chiffre d'affaires sans charges de marchandises Bouquet de réduction des coûts des pharmaciens	26 26 27 29
Fait n° 13	20 145 personnes en Suisse sont salariées d'une pharmacie. Collaborateurs dans les pharmacies (professions médicales et de la santé)	30 31
Fait n° 14	Le manque d'adhésion thérapeutique coûte 30 milliards par an, en Suisse. Le plus grand défi chez les malades chroniques: l'adhésion thérapeutique	32 33
Fait n° 15	Les pharmacies permettent des milliards d'économie chaque année. L'adhésion thérapeutique fait baisser les coûts	34 35

Fait n° 16	Les cercles de qualité réduisent les coûts.	36
	Coûts en médicaments avec et sans cercle de qualité	36
Fait n° 17	L'assistance pharmaceutique en EMS réduit les coûts.	37
	Coûts en médicaments EMS avec et sans assistance pharmaceutique – Tendances	37

Les pharmacies ont peu de marge de manœuvre avec les prix des médicaments

Fait n° 18	Le prix maximal des médicaments est fixé par les autorités.	38
	Composition du prix des médicaments soumis à ordonnance et à charge des caisses	39
Fait n° 19	Le pharmacien gagne le moins avec les médicaments coûteux.	40
	Marges de distribution – Catégories de remise A et B sans RBP (rémunération basée sur les prestations)	40
	Exemples de prix	41
	Exemple de médicament: Sovaldi, selon le système de fixation des prix en vigueur, catégorie 6	42
	Répartition des coûts de médicaments plus ou moins chers	43
Fait n° 20	Pour les médicaments coûteux, le pharmacien doit déboursier.	44
	Evolution du volume des ventes par catégorie de prix	45

Les pharmacies optent pour la qualité et la confiance

Fait n° 21	Les pharmacies fournissent des prestations de haute qualité contrôlées.	46
	Nombre de pharmacies contrôlées et résultats	47
Fait n° 22	Le second contrôle par le pharmacien accroît la sécurité pour les patients.	48
	Emballages remis, validations médicament et traitement de médicaments sur ordonnance à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	49

Fait n° 23	La Suisse compte une faible densité de pharmacies.	50
	Densité de pharmacies par rapport au reste de l'Europe	51
Fait n° 24	Sur un marché disputé, les chaînes et les groupements évoluent dans un contexte très dynamique.	52
	Chaînes et groupements	53
Fait n° 25	Le pharmacien s'y connaît le mieux en matière de médicaments.	54
	Formations universitaire, postgrade et continue des pharmaciens	55
Fait n° 26	La population a grande confiance en ses pharmaciens.	56
	Confiance dans les différents acteurs en cas de maladie à évolution normale	57

Les pharmacies seront à l'avenir plus importantes que jamais

Fait n° 27	La Suisse a besoin de plus de pharmaciens.	58
	Diplômes de pharmacie en Suisse	59
Fait n° 28	Les pharmacies travaillent la main dans la main avec les médecins et les caisses.	60
	netCare dans les pharmacies	61
	Pharmacies netCare par canton	62
Fait n° 29	Les médicaments grèvent peu le budget des ménages.	63
	Structure des dépenses des ménages suisses	63
Fait n° 30	La vente par correspondance est peu judicieuse et même dangereuse.	64
Fait n° 31	Grâce à la prévention en pharmacie, les personnes en bonne santé le restent plus longtemps.	66
	Cantons qui proposent la vaccination en pharmacie	66
	Dépistage du cancer du côlon en pharmacie	67

Fait n° 1 | Les pharmacies sont le 1^{er} interlocuteur en cas de problèmes de santé.

Peu importe quand, comment et où survient un problème de santé, en Suisse, la pharmacie la plus proche n'est jamais bien loin: 5292 pharmaciens travaillent dans 1774 pharmacies pour répondre aux besoins des clients et des patients. Grâce à leurs cinq années d'études universitaires, à leurs formations postgrades et aux formations continues qu'ils doivent obligatoirement suivre tout au long de leur parcours professionnel, ils sont des spécialistes des médicaments, mais aussi des experts dans le domaine de la santé et un maillon essentiel dans les soins médicaux de base. Jusqu'à présent, leurs compétences et l'infrastructure des pharmacies n'étaient pas exploitées comme il se doit; cela va désormais changer. Les rôles vont en effet devoir être redistribués pour proposer à la population des prestations de santé faciles d'accès et répondre à la pénurie de médecins de famille. Le Parlement a donc décidé de mieux utiliser les compétences des pharmaciens à l'avenir.

Au cours d'un trimestre, 750 personnes sur 1000 connaissent des problèmes de santé: 250 d'entre elles décident de consulter directement un médecin. Si elles profitaient de l'accès aisé et des conseils professionnels en pharmacie, 500 personnes pourraient résoudre leur problème là-bas. Le pharmacien se charge effectivement des premiers conseils et du triage. Il propose immédiatement une solution ou, le cas échéant, recommande de se rendre chez le médecin ou aux urgences de l'hôpital. Nombreux sont ceux à préférer aller à la pharmacie que chez le médecin, ce qui souligne le rôle central de la pharmacie dans la santé

publique. C'est valable tant pour les maladies chroniques que pour les affections aiguës. Grâce aux prestations de prévention (vaccination, conseil), les pharmacies aident également les personnes en bonne santé à le rester. Elles contribuent en outre à d'importantes économies en termes de primes d'assurance-maladie.

Le rôle des pharmaciens

en prenant l'exemple de 1000 personnes

250 personnes sont en bonne santé

- Premier interlocuteur pour rester en bonne santé (selfcare)
- Prévention et promotion de la santé (vaccination, dépistage du cancer du côlon)

750 personnes connaissent un problème de santé au cours d'un trimestre

- Premier interlocuteur pour recouvrer la santé
- Conseils et solutions en cas d'affections et de troubles bénins (médicaments en vente libre et, à l'avenir, médicaments sur ordonnance, selon l'algorithme)
- Gateway to care: triage (éventuellement orientation vers un médecin ou les urgences)

250 personnes consultent directement le médecin

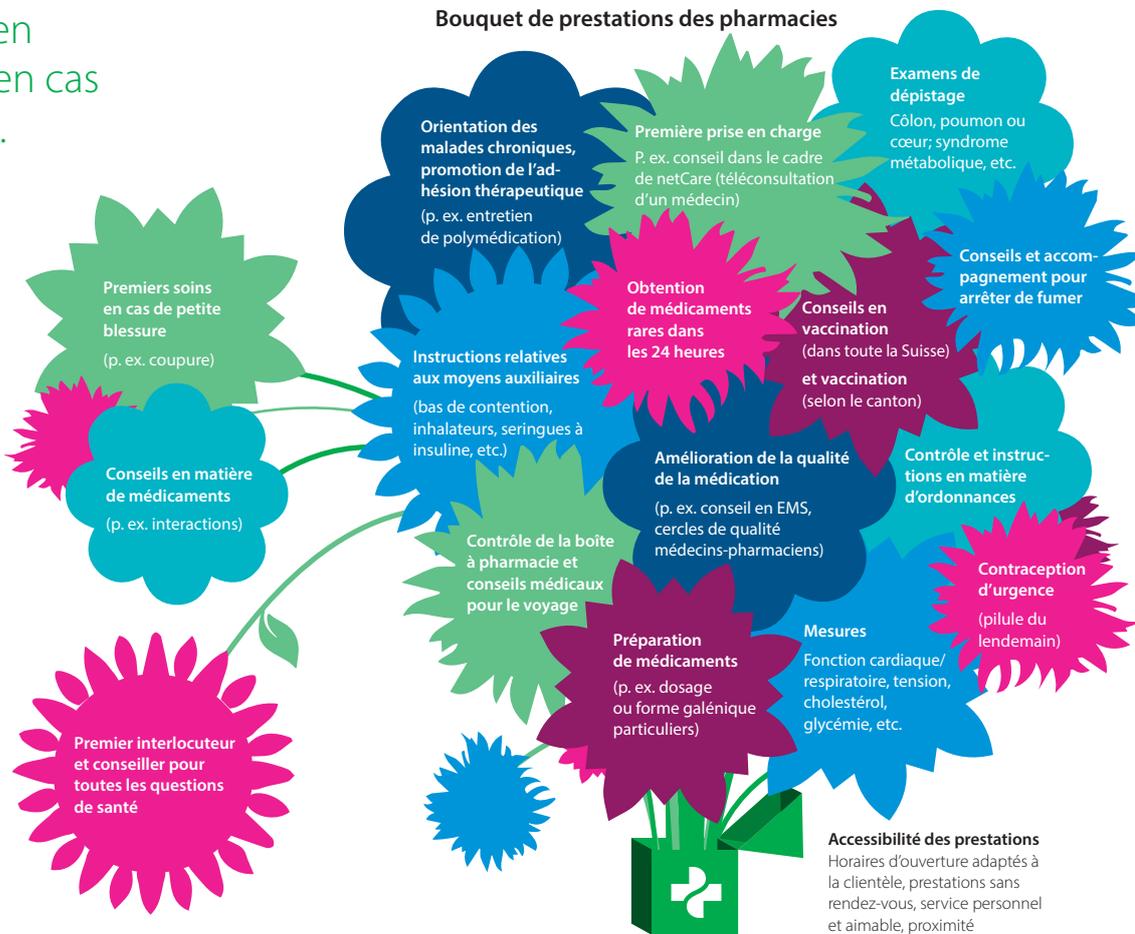
- Prise en charge et accompagnement des malades chroniques (adhésion thérapeutique)
- Validation des médicaments sur ordonnance (sécurité du patient)

50 personnes pourraient aussi obtenir une solution en pharmacie

Source: White KL, Williams TF, Greenberg BG. The ecology of medical care. N Engl J Med. 1961;265:885-92.

Fait n°2 | Le pharmacien propose des solutions en cas de problèmes de santé.

Les clients apprécient, en pharmacie, de pouvoir recevoir un premier avis fondé concernant de nombreux problèmes de santé. Lors du triage, le pharmacien détermine s'il peut remettre un médicament au patient de sa propre initiative (traitement en fonction des symptômes) ou s'il doit l'orienter vers un médecin, voire les urgences d'un hôpital. Il s'agit de soulager les médecins de famille et les services des urgences des cas à évolution normale. Dans le même temps, la pharmacie assume d'importantes activités de prévention car elle a accès aussi aux personnes qui ne vont pas chez le médecin. Il est d'autant plus important que le cadre réglementaire permette aux pharmacies de maintenir leur bonne infrastructure et de bénéficier d'une rémunération équitable pour leurs prestations.



Fait n°3 | Les pharmaciens se voient conférer plus de compétences.

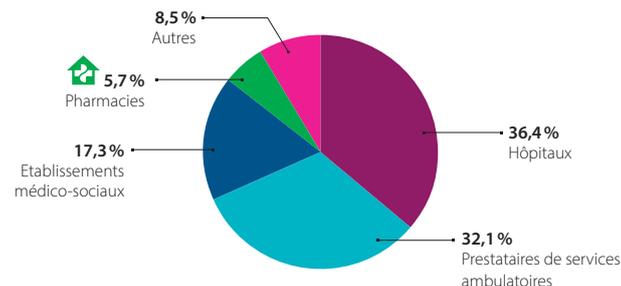
Avec l'adoption au printemps 2015 de la loi révisée sur les professions médicales, le législateur a posé les jalons pour l'extension des compétences du pharmacien dans les soins médicaux de base. Celle-ci s'accompagne toutefois de nouvelles exigences. A l'avenir, les compétences pour vacciner, mais aussi diagnostiquer et traiter des affections et troubles courants seront transmises pendant les études. Une obligation de formation postgrade pour l'exercice de la profession à titre indépendant – comme c'est le cas chez les médecins – sera en outre introduite. En toute logique, la loi sur les produits thérapeutiques révisée confèrera aux pharmaciens des compétences étendues et leur permettra de remettre, à l'avenir, certains médicaments soumis à ordonnance après s'être entretenus personnellement avec le patient.

Protection pour l'ensemble de la population

Toutes ces nouveautés n'apportent que des avantages pour tout le monde. Les médecins de famille et les services des urgences des hôpitaux sont déchargés des cas simples et peuvent donc mieux concentrer leurs efforts sur les patients qui ont un problème grave. Dans le même temps, on réduit les frais inutiles liés au traitement et les longues heures d'attente à un minimum. Le pharmacien prend rapidement en charge les affections aiguës, et ce sans rendez-vous. Les mesures de prévention sont plus faciles d'accès et permettent d'éviter certaines maladies ou tout du moins de les déceler et de les traiter suffisamment tôt.

Fait n°4 | Seulement 5,7 % des coûts de la santé sont imputables aux pharmacies.

Coûts du système de santé selon le fournisseur de biens et services



Hôpitaux	25 872,6 mio. de CHF	36,4%
Prestataires de services ambulatoires	22 879,9 mio. de CHF	32,1%
Etablissements médico-sociaux	12 313,3 mio. de CHF	17,3%
Pharmacies, y c. charges de marchandises (64,3%; cf. p. 26)	4 049,2 mio. de CHF	5,7%
Autres:	6 051,9 mio. de CHF	8,5%
Assureurs	2 822,8 mio. de CHF	4,0%
Etat	1 164,4 mio. de CHF	1,6%
Appareils thérapeutiques	1 055,4 mio. de CHF	1,5%
Institutions sans but lucratif	779,8 mio. de CHF	1,1%
Drogueries	229,6 mio. de CHF	0,3%
Total	71 166,9 mio. de CHF	

Source: Office fédéral de la statistique – Coûts du système de santé selon le fournisseur de biens et services 2014

Fait n° 5 | Le secteur de la santé est une branche en constante croissance.

Le système de santé représente 71 milliards de francs par an et donc un secteur économique important – et un marché en expansion.

Depuis 2000, les coûts de la santé sont passés de 42,8 à 71,2 milliards de francs.

Besoins de prestations médicales en augmentation

A l'avenir, le secteur de la santé devrait encore gagner en importance en raison de la croissance de la population et des changements dans la structure démographique. Avec l'augmentation du nombre de personnes âgées et de malades chroniques, les besoins en prestations médicales vont forcément grandir. Dans le même temps, les évolutions scientifiques et techniques fulgurantes permettent de développer de nouveaux traitements, qui entraînent toutefois une hausse des dépenses de santé.

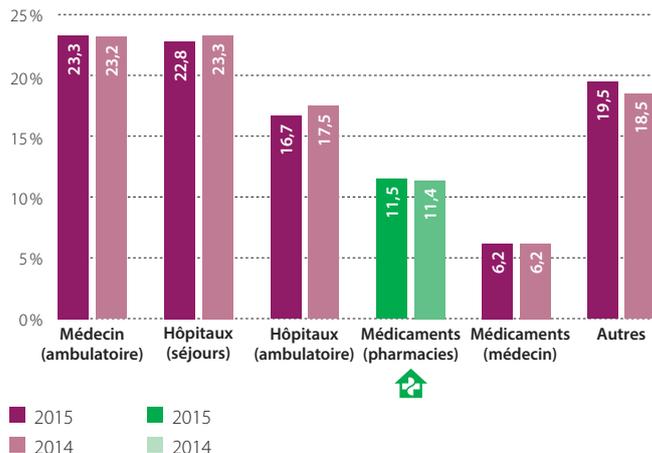
Coûts globaux du système de santé



Source: Office fédéral de la statistique – Financement du système de santé selon la source 2014

Fait n°6 | Les hôpitaux et les médecins sont les principaux responsables des dépenses et inducteurs de coûts.

Assurance obligatoire des soins: prestations brutes selon le groupe de coûts



Source: Office fédéral de la santé publique, statistique de l'assurance obligatoire des soins (AOS) 2015 (STAT KV 15) et 2014 (STAT KV 14)

	2015		2014	
Médecin (ambulatoire)	7 006,8 mio. de CHF	23,3 %	6 632,6 mio. de CHF	23,2 %
Hôpitaux (séjours)	6 879,6 mio. de CHF	22,8 %	6 662,0 mio. de CHF	23,3 %
Hôpitaux (ambulatoire)	5 043,2 mio. de CHF	16,7 %	5 003,4 mio. de CHF	17,5 %
Médicaments (pharmacies)	3 461,4 mio. de CHF	11,5 %	3 273,7 mio. de CHF	11,4 %
dont RBP*	256,1 mio. de CHF		256,5 mio. de CHF	
dont marge de distribution**	907,7 mio. de CHF		889,2 mio. de CHF	
Médicaments (médecin)	1 862,5 mio. de CHF	6,2 %	1 761,7 mio. de CHF	6,2 %
Autres:	5 868,9 mio. de CHF	19,5 %	5 305,6 mio. de CHF	18,5 %
EMS	1 799,4 mio. de CHF	6,0 %	1 796,4 mio. de CHF	6,3 %
Laboratoire	1 121,6 mio. de CHF	3,7 %	912,9 mio. de CHF	3,2 %
Physiothérapie	896,6 mio. de CHF	3,0 %	787,1 mio. de CHF	2,7 %
Spitex	793,8 mio. de CHF	2,6 %	736,4 mio. de CHF	2,6 %
Moyens et appareils	612,1 mio. de CHF	2,0 %	472,9 mio. de CHF	1,7 %
Autres prestations	645,4 mio. de CHF	2,1 %	599,9 mio. de CHF	2,1 %
Total	30 122,4 mio. de CHF		28 639,0 mio. de CHF	

* Rémunération basée sur les prestations

** Source: base des données d'IMS Health Suisse, 2016; estimation pharmaSuisse

Fait n°7 | Le quart des médicaments en Suisse est vendu par les médecins.

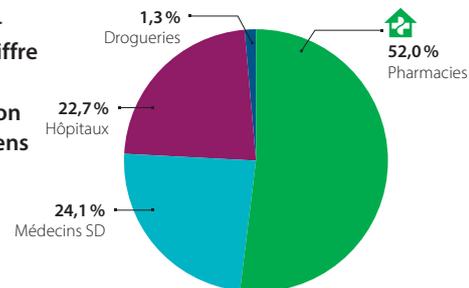
L'approvisionnement de médicaments est assuré en priorité par les pharmacies publiques. Elles ne sont toutefois pas les seules à pouvoir remettre des médicaments. Dans certains cantons, les médecins ainsi que les hôpitaux, les pharmacies d'envoi postal et, pour les médicaments sans ordonnance, les drogueries représentent d'autres canaux de distribution.

Variations intercantionales

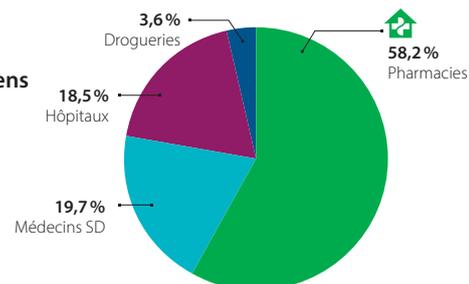
En Suisse, la remise de médicaments soumis à ordonnance est réglementée différemment selon le canton. Dans certains cantons, ces médicaments doivent être remis exclusivement par les pharmacies (Rx). Dans d'autres, il est prévu que les médecins tiennent une pharmacie privée et vendent des médicaments (dispensation médicale, ou SD). D'autres encore permettent une dispensation médicale limitée (forme mixte).

L'administration d'injections au cabinet médical ou lors de visites du médecin à domicile est considérée comme une urgence et donc autorisée dans tous les cas.

Marché des médicaments en Suisse: chiffre d'affaires au prix de fabrique (PF) selon le fournisseur de biens et services (A)



Marché des médicaments en Suisse: nombre d'emballages selon le fournisseur de biens et services (B)



Fournisseur	au PF (A)	%	Emballages (B)	%
Pharmacies	2797,1 mio. de CHF	52,0	122,8 mio. de CHF	58,2
Médecins SD	1295,1 mio. de CHF	24,1	41,6 mio. de CHF	19,7
Hôpitaux	1221,9 mio. de CHF	22,7	39,0 mio. de CHF	18,5
Drogueries	68,5 mio. de CHF	1,3	7,6 mio. de CHF	3,6
Total 2015	5382,6 mio. de CHF		211,0 mio. de CHF	

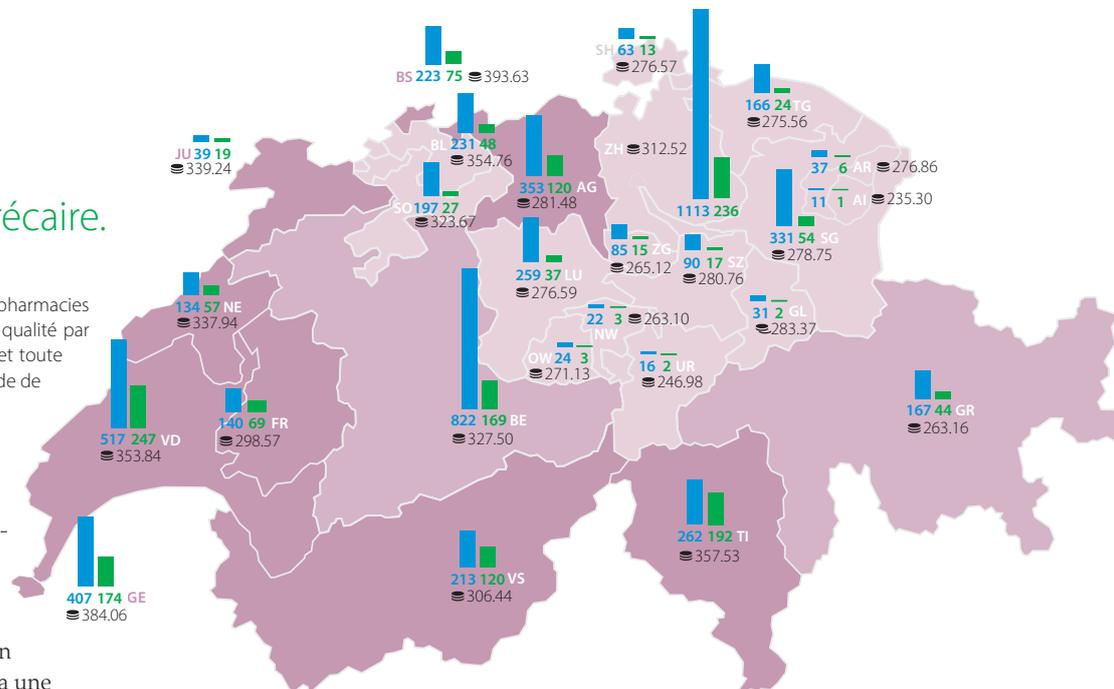
Source: Interpharma sur la base des données d'IMS Health Suisse, 2016

Fait n°8 | Les fausses incitations rendent l'approvisionnement précaire.

La carte montre les régions où le nombre de pharmacies publiques est moins important. Le contrôle de qualité par le pharmacien, la sécurité de l'automédication et toute une série de prestations utiles pour avoir un mode de vie sain se perdent, dans ces zones.

Danger pour la sécurité de l'approvisionnement

Il manque l'infrastructure des pharmacies pour garantir la sécurité de l'approvisionnement – surtout en dehors des heures de bureau ainsi que les dimanches et jours fériés. Cette situation est d'autant plus problématique qu'il y a une pénurie de médecins de famille: si les médecins parvenaient à élargir la dispensation médicale comme ils le souhaitent, ceci aurait des conséquences fâcheuses sur l'approvisionnement de base. De fausses incitations risquent de mettre la sécurité de l'approvisionnement en jeu! Il faut savoir que la dispensation médicale détruit le réseau de pharmacies. En outre, de nombreux médecins ne trouvent pas de successeur en raison du manque de relève. La couverture médicale et pharmaceutique est donc gravement menacée.



Fait n°9 | La population suisse paie 1 milliard de sa poche.

De nombreux problèmes de santé peuvent être résolus directement en pharmacie et traités par des médicaments sans ordonnance. Les pharmaciens permettent ainsi aux patients de recevoir, après leurs conseils pharmaceutiques, des médicaments appropriés pour traiter de façon sûre et efficace des maladies sans complication. Les patients n'ont pas besoin de prendre rendez-vous chez le médecin ou d'aller aux urgences, ce qui permet de réduire le nombre de consultations ainsi que les frais de traitement pour des troubles légers.

Les conseils du pharmacien permettent de freiner la hausse des coûts

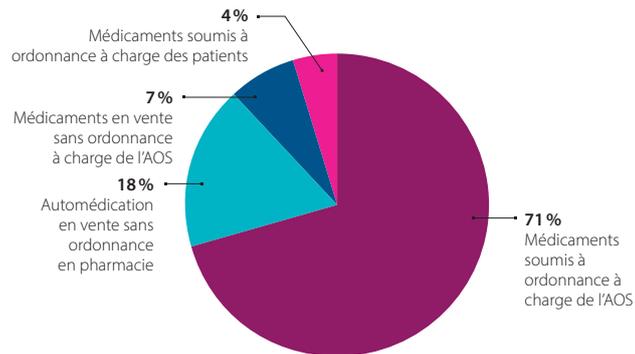
En outre, les pharmaciens peuvent ainsi identifier les patients qui ont besoin d'un traitement médical et éviter les coûts subséquents inutiles qui pourraient résulter dans le cas contraire. Ils contribuent ici aussi à freiner la hausse des coûts dans l'assurance de base.

La population est prête à payer

En 2015, la population suisse a dépensé, en moyenne, au moins 732 millions de francs en automédication dans le canal des pharmacies. Pour obtenir ce chiffre, il suffit de déduire des coûts des médicaments vendus en pharmacie (4165 millions) ceux des médicaments sur ordonnance à charge de l'assurance obligatoire des soins AOS (2943 millions) ainsi que des médicaments payés par les patients (193 millions, entre autres pour la pilule contraceptive, la contraception d'urgence, le Viagra) et des médicaments en vente

libre à charge de l'AOS (297 millions). Viennent s'y ajouter les primes pour d'éventuelles assurances complémentaires afin que soient remboursés les médicaments non couverts par l'assurance de base.

Répartition des coûts des médicaments dans les pharmacies



Médicaments soumis à ordonnance à charge de l'AOS	2943,4 mio. de CHF	71%
Automédication en vente sans ordonnance en pharmacie	731,9 mio. de CHF	18%
Médicaments en vente sans ordonnance à charge de l'AOS (produits prescrits par le médecin qui sont aussi disponibles sans ordonnance en pharmacie)	297,3 mio. de CHF	7%
Médicaments soumis à ordonnance à charge des patients (pilule, contraception d'urgence, Viagra, etc.)	192,7 mio. de CHF	4%
Total	4165,3 mio. de CHF	

Source: sur la base des données d'IMS Health Suisse, 2016; année de référence = 2015

Fait n° 10 | Les pharmacies ont «bien fait leurs devoirs».

Quand les autres acteurs suivront-ils?

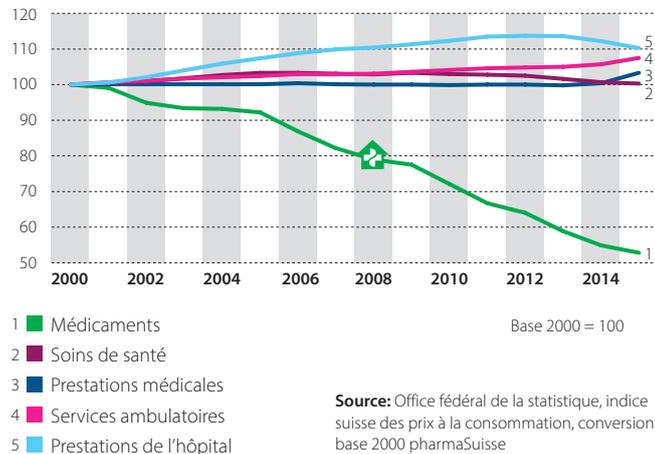
Depuis 2001, les pharmaciens disposent d'un système tarifaire qui a fait ses preuves: la rémunération basée sur les prestations (RBP). Elle permet au pharmacien de facturer les prestations qu'il a fournies lors de la remise d'un médicament sur ordonnance et à charge des caisses indépendamment du prix et du nombre d'emballages remis. Depuis l'introduction de la convention tarifaire RBP, les coûts des médicaments augmentent bien moins rapidement que les autres dépenses de santé.

Depuis des années, les recettes des pharmacies par emballage remis sont en recul à la suite de plusieurs mesures d'économie. L'indice des prix de divers groupes de produits dans le domaine de la santé montre clairement cette dangereuse évolution. Les indices des prix reflètent la variation des recettes moyennes dans les différents groupes de produits. L'indice des prix des médicaments se démarque nettement par rapport aux autres secteurs de la santé et chute rapidement: depuis l'an 2000, il est passé de 100 à 52,8.

Défi économique

Aujourd'hui, plus de 20 % des pharmacies se trouvent dans une situation économique difficile en raison de leur faible bénéfice. Elles ne pourront pas supporter des baisses de prix supplémentaires

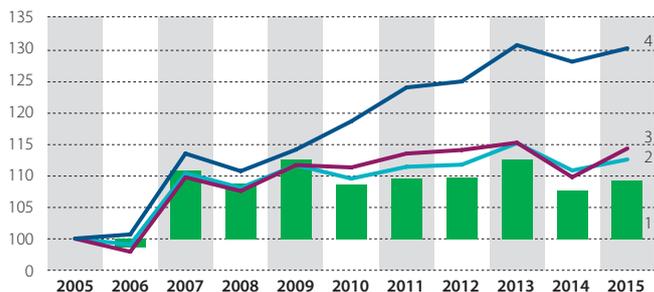
Indice des prix des médicaments et des prestations de soins



avec le modèle tarifaire en vigueur. La recette dont une pharmacie a besoin pour couvrir ses frais de personnel, d'infrastructure et d'exploitation ne cesse de diminuer en raison des baisses ordonnées ces dernières années. L'indice des prix des médicaments a perdu 47,2 points entre 2000 et 2015, ce qui correspond à une baisse de près de 50 %. Bien que les pertes soient compensées en partie par l'augmentation du volume des ventes, les pharmacies ont de plus en plus de mal à couvrir leurs frais de personnel et d'exploitation en permanente augmentation. En outre, les pharmacies doivent investir dans l'infrastructure ainsi que dans la formation continue et postgrade. Si elles ne disposent pas de fonds suffisants, leur existence est gravement menacée à long terme.

Fait n° 11 | Avec la convention RBP*, les pharmacies économisent plus d'1 milliard.

Evolution des coûts des médicaments RBP



Indicateurs pour la remise par les pharmacies de médicaments soumis à ordonnance à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS), base 2005 = 100

- 1 ■ Revenu découlant du système de fixation des prix de l'OFSP – net
- 2 ■ Revenu découlant de la vente de médicaments A, B de la LS
- 3 ■ Montant facturé
- 4 ■ Nombre d'emballages vendus

*RBP = rémunération basée sur les prestations; convention tarifaire entre assureurs-maladie et pharmacies

Source: Medicpool, calculs pharmaSuisse

Le volume des médicaments sur ordonnance à charge de l'assurance obligatoire des soins continue de progresser – contrairement au revenu des pharmaciens, pour lequel l'évolution inverse est observée. Sur les médicaments très bon marché et les médicaments très onéreux, les charges dépassent le revenu. Le fossé entre charges et revenus ne cesse donc de se creuser et place de nombreuses pharmacies dans une situation économique difficile. Sécurité maximale pour les patients, rémunération équitable et élimination des fausses incitations financières: tels sont les objectifs de la convention tarifaire RBP.

Rémunération indépendamment du prix

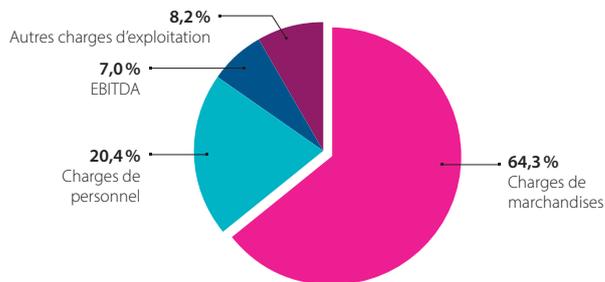
Depuis son introduction en 2001, la RBP permet de s'assurer que les pharmaciens peuvent facturer les prestations qu'ils fournissent lors de la remise d'un médicament sur ordonnance et à charge des caisses indépendamment de son prix. Ce système de rémunération a permis aux pharmacies d'économiser depuis 2001 près d'un milliard de francs en faveur des payeurs de primes.

En raison de l'accroissement des volumes de vente et de l'évolution à la traîne des revenus, il est urgent de développer la RBP: les charges et le volume des ventes en pharmacie ne cessent d'augmenter mais le revenu des pharmaciens ne suit pas.

Fait n° 12 | De nouvelles baisses de prix exigeraient une réduction du personnel.

Pour être à même d'apporter leur indispensable contribution aux soins médicaux de base comme avant, les pharmacies doivent pouvoir assurer leur pérennité en tant que PME dans le contexte économique. Elles occupent une position particulière dans la mesure où elles ne peuvent pas fixer librement le prix d'un certain nombre de leurs produits, tels que les médicaments remboursés par les caisses.

Répartition du chiffre d'affaires selon les chiffres du compte annuel



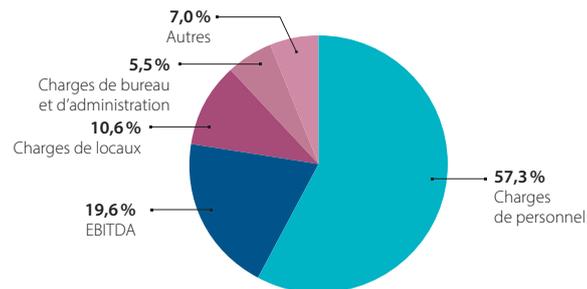
Charges de marchandises	1 812 885 CHF	64,3%
Charges de personnel	575 667 CHF	20,4%
EBITDA	197 513 CHF	7,0%
Autres charges d'exploitation	232 007 CHF	8,2%

Les baisses de prix imposées par les autorités entraînent donc une diminution des marges brutes alors que les coûts d'exploitation et les salaires augmentent.

Frais de personnel élevés

En 2014, la marge brute s'élevait en moyenne à 36 % du produit d'exploitation (voir graphique à gauche). Les pharmacies consacrent 20,4 % de leur produit d'exploitation pour les frais de personnel et

Répartition du chiffre d'affaires sans charges de marchandises



Charges de personnel	575 667 CHF	57,3%
EBITDA	197 513 CHF	19,6%
Charges de locaux	106 450 CHF	10,6%
Charges de bureau et d'administration	55 727 CHF	5,5%
Autres:	69 890 CHF	7,0%
Entretien, réparations, remplacement	37 191 CHF	3,7%
Charges publicitaires	29 626 CHF	2,9%
Autres charges d'exploitation	3 073 CHF	0,3%

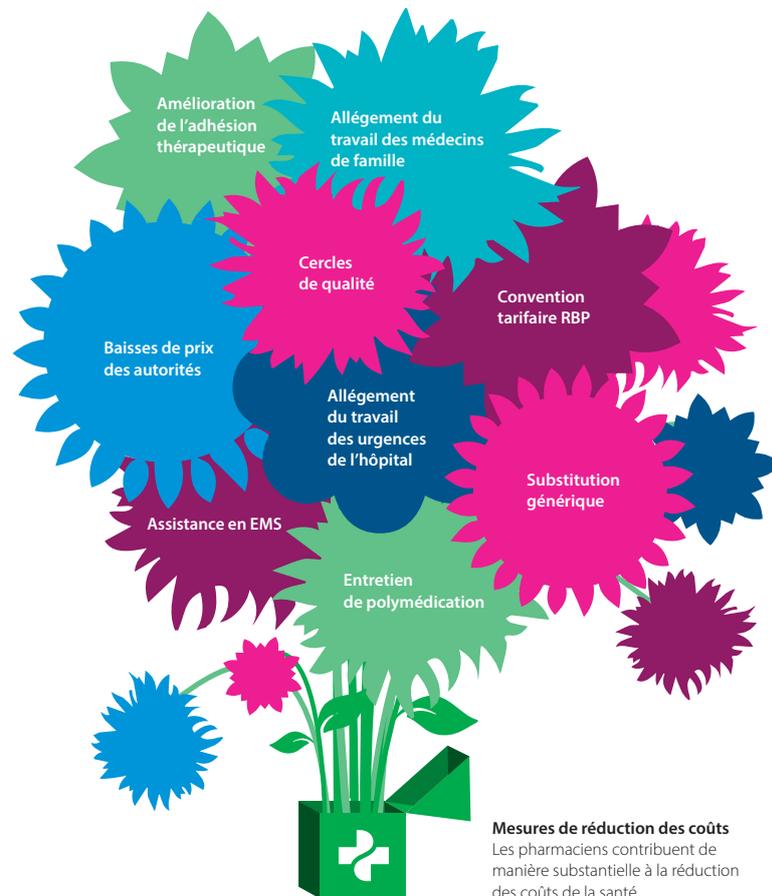
Source: RoKA 2015 (exercice 2014)

8,2 % pour les autres charges (entre autres, frais d'infrastructure et de logistique). Une pharmacie suisse moyenne enregistre donc au final un bénéfice moyen avant amortissements et impôts (EBITDA) de 7,0 %. Ce chiffre peut néanmoins fortement varier en fonction de la taille, de l'emplacement, de l'orientation et de l'environnement de la pharmacie.

20% des pharmacies menacées

Les pharmacies doivent réinvestir une partie de cette somme, par exemple dans les logiciels, l'infrastructure et la formation continue. Aujourd'hui, 20 % d'entre elles se trouvent déjà dans une situation économique difficile en raison de leur faible bénéfice. Ces pharmacies ne pourront pas faire face à des baisses de prix supplémentaires.

Bouquet de réduction des coûts des pharmaciens



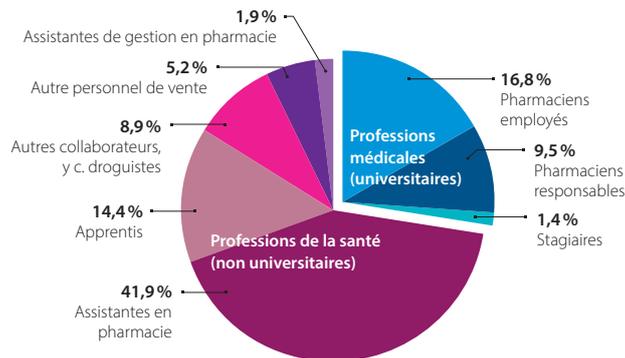
Fait n° 13 | 20 145 personnes en Suisse sont salariées d'une pharmacie.

Les pharmacies avec leur personnel de santé hautement qualifié sont un acteur important dans les soins médicaux de base, mais aussi des entreprises. Elles représentent donc un pilier de l'économie suisse. Elles emploient, pharmaciens inclus, un total de 20 145 personnes et forment tous les ans près de 1000 apprentis.

Des postes à temps partiel appréciés

Les pharmacies permettent facilement de travailler à temps partiel et de concilier vie professionnelle et vie privée.

Collaborateurs dans les pharmacies (professions médicales et de la santé)



Professions médicales (universitaires)

Pharmaciens employés	3387	16,8%
Pharmaciens responsables	1905	9,5%
Stagiaires	282	1,4%

Professions de la santé (non universitaires)

Assistants en pharmacie	8450	41,9%
Apprentis	2893	14,4%
Autres collaborateurs, y c. droguistes	1799	8,9%
Autre personnel de vente	1041	5,2%
Assistants de gestion en pharmacie	388	1,9%

Total **20 145**

Source: RoKA 2015 (exercice 2014)

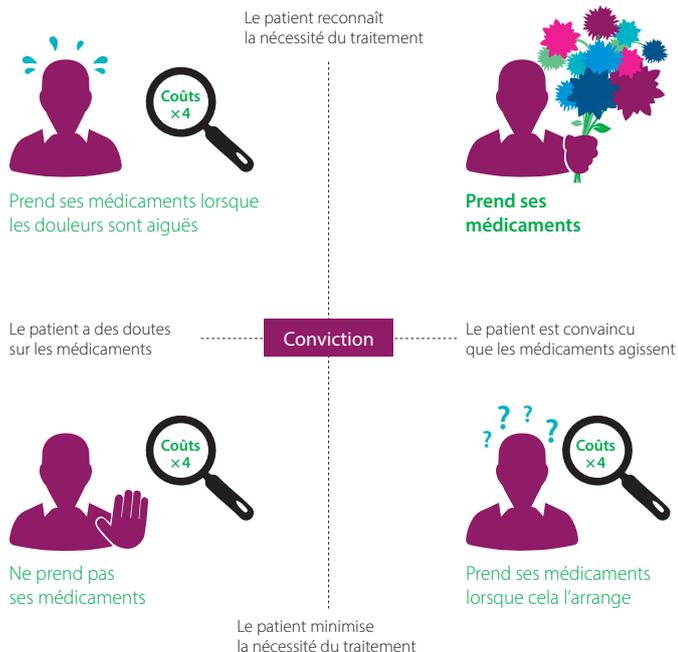
Fait n° 14 | Le manque d'adhésion thérapeutique coûte 30 milliards par an, en Suisse.

Tous les ans, des tonnes de médicaments sont jetées. Il s'agit là d'un immense gaspillage, contre lequel il faut impérativement lutter. Une meilleure communication entre les spécialistes de la santé doit permettre d'améliorer la qualité des prescriptions de sorte que seuls soient prescrits les médicaments vraiment nécessaires. L'échange numérique tel que prévu dans le dossier électronique du patient permet, par exemple, d'éviter que des médicaments soient prescrits deux fois.

Manque d'adhésion thérapeutique

Dans le même temps, il faut aussi améliorer l'adhésion thérapeutique. Les patients ne prennent correctement leurs médicaments que s'ils comprennent la nécessité du traitement et les conséquences d'une interruption. Malheureusement, de nombreux médicaments finissent à la poubelle, p. ex. par crainte des effets indésirables ou parce que le patient doute de la nécessité de la préparation. C'est fréquemment le cas avec les maladies insidieuses, telles que l'hypertension, le diabète ou les troubles rénaux, dont les conséquences se font souvent ressentir trop tard, lorsque des dommages irréparables sont déjà survenus. Un des principaux rôles du pharmacien est donc d'expliquer encore une fois calmement le bien-fondé du traitement. Toutefois, ceci est uniquement possible si le client vient chercher ses médicaments à la pharmacie.

Le plus grand défi chez les malades chroniques: l'adhésion thérapeutique



Fait n° 15 | Les pharmacies permettent des milliards d'économie chaque année.

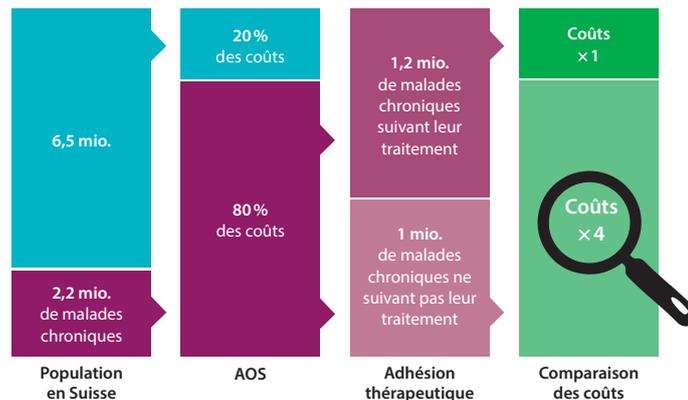
Quatre-vingt pour cent des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sont imputables aux 2,2 millions de malades chroniques en Suisse. Un malade chronique qui se tient à la prescription de son médecin génère, en moyenne, une dépense de 10 000 francs par an. Pour un malade chronique qui ne prend pas ses médicaments, le coût est multiplié par quatre! Améliorer l'adhésion thérapeutique peut permettre des économies considérables. Les pharmaciens jouent donc un rôle capital. Avec l'entretien de polymédication, par exemple, ils aident déjà les patients à suivre les recommandations médicales correctement et à long terme. Cette mesure a un immense potentiel.

Outre les baisses de prix ordonnées par les autorités et le changement de système de rémunération (RBP), il y a les substitutions génériques auxquelles procèdent les pharmaciens – comme les y autorise la loi sur l'assurance-maladie. Si le patient insiste pour recevoir le produit original même si un générique équivalent est disponible, la quote-part passe de 10 à 20 %.

Les conseils permettent d'améliorer l'adhésion thérapeutique

L'une des mesures permettant de réduire les coûts est l'entretien de polymédication, au cours duquel le pharmacien contrôle tous les médicaments qui ont été prescrits à un patient et veille, par ses conseils ciblés, à la prise correcte et à l'adhésion thérapeutique.

L'adhésion thérapeutique fait baisser les coûts

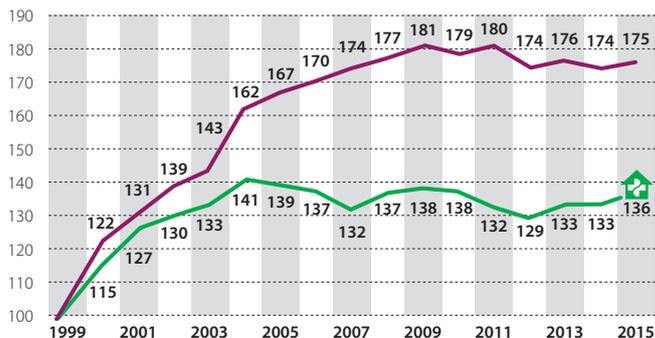


Source: Observatoire suisse de la santé Obsan, Office fédéral de la santé publique

Fait n° 16 | Les cercles de qualité réduisent les coûts.

Les cercles de qualité médecins-pharmaciens permettent d'accroître la sécurité des patients et de maîtriser les coûts. Les pharmaciens conseillent les médecins qui souhaitent améliorer leurs habitudes de prescription. Cette collaboration interprofessionnelle permet de trouver la meilleure médication à un prix raisonnable.

Coûts en médicaments avec et sans cercle de qualité



■ Cercle de qualité médecins-pharmaciens (ex. de Fribourg-Pionniers)

■ Groupe témoin sans cercle de qualité

Base 1999 = 100

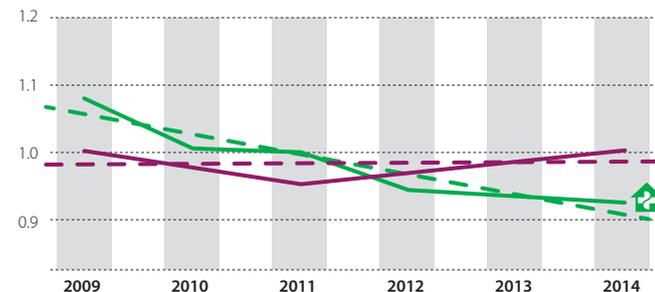
Source: Données de prescriptions, OFAC 2016

L'exemple montre que l'augmentation des coûts était de 75% sans cercle de qualité alors qu'elle a pu être restreinte à 35% avec un cercle de qualité. En 2015, les médecins participant au cercle de qualité ont réalisé des économies d'environ 225 000 francs.

Fait n° 17 | L'assistance pharmaceutique en EMS réduit les coûts.

L'effet du programme d'assistance pharmaceutique est révélateur d'une baisse d'environ 20% des coûts journaliers moyens de médicaments, entre 2009 et 2014. Dans les groupes témoin (autres EMS sans assistance pharmaceutique), les coûts étaient par contre en légère hausse.

Coûts en médicaments EMS avec et sans assistance pharmaceutique – Tendances



■ EMS avec assistance pharmaceutique

■ EMS sans assistance pharmaceutique

Lignes pleines: moyenne résultant d'analyses comparatives avec des EMS sans assistance pharmaceutique; année de référence: 2009

Pointillés: tendances

Source: Helsana, rapport «Assistance pharmaceutique en EMS» du 16.6.2016

Fait n° 18 | Le prix maximal des médicaments est fixé par les autorités.

Le prix public des médicaments inscrits sur la liste des spécialités (LS) est fixé par les autorités. Il se compose du prix de fabrique, de la marge de distribution qui doit permettre aux pharmacies de couvrir, entre autres, leurs frais d'infrastructure, de logistique et de personnel et de payer le grossiste, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée.

Composition du prix des médicaments soumis à ordonnance et à charge des caisses

Compétence	Montant	Bénéficiaires
Assureurs-maladie et pharmacies	8,5% RBP 	Pharmaciens – Convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations)
Office fédéral de la santé publique	18,2%  Marge fixe	Grossistes et pharmacies – Personnel, infrastructure – Coûts d'investissement, entreposage et créances à recouvrer – Transport, commerce de gros
	7,3%; %-Marge proportionnelle	
Office fédéral de la santé publique et industrie pharmaceutique	66,0% Prix de fabrique (fabricant)	Industrie pharmaceutique – Recherche et développement – Marketing et autorisation – Marge bénéficiaire

Coûts totaux (inclut les 8,5% RBP, 18,2% Marge fixe, 7,3% Marge proportionnelle et 66,0% Prix de fabrique)

Prix public Médicament (inclut le 66,0% Prix de fabrique)

Source: pharmaSuisse

Fait n° 19 | Le pharmacien gagne le moins avec les médicaments coûteux.

La marge de distribution se compose d'une prime relative au prix (%) et d'une prime fixe par emballage. La prime relative au prix diminue à partir d'un prix de fabrication de 880 francs et disparaît complètement sur les médicaments de plus de 2570 francs, ce qui pose problème avec les médicaments onéreux.

Marges de distribution – Catégories de remise A et B sans RBP (rémunération basée sur les prestations)

Catégorie de prix	Prix de fabrication	+ Prime par emballage	+ Prime relative au prix
1	0.05 – 4.99 CHF	4.00 CHF	12%
2	5.00 – 10.99 CHF	8.00 CHF	12%
3	11.00 – 14.99 CHF	12.00 CHF	12%
4	15.00 – 879.99 CHF	16.00 CHF	12%
5	880.00 – 2569.99 CHF	60.00 CHF	7%
6	ab 2570.00 CHF	240.00 CHF	0%

Source: Office fédéral de la santé publique

Au cours des trois dernières années, le prix des médicaments onéreux a connu une croissance exponentielle tandis que celui des médicaments bon marché a été abaissé. Ces deux extrêmes représentent justement une épreuve de force pour de nombreux prestataires de services puisque la règle économique a été abrogée dans la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations) pour ces domaines de prix.

Exemples de prix

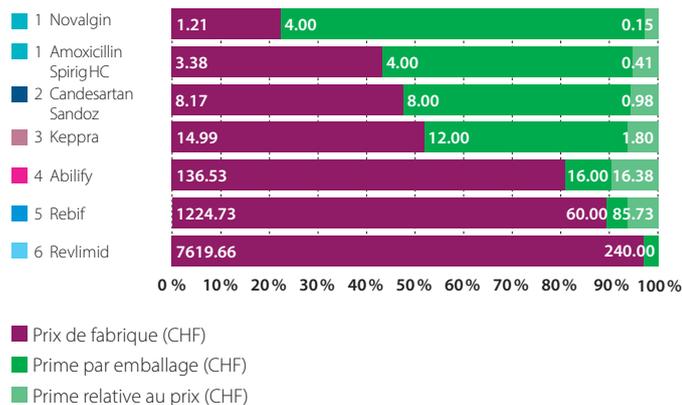
Catégorie de prix	Médicament	Prix en CHF (TVA exclue)	
1	Novalgin cpr pell. 500 mg, 10 pces	Prix de fabrication	1.21
		Prime par emballage	4.00
		Prime relative au prix (12%)	0.15
		Prix public arrondi	5.35
1	Amoxicilline Spirig HC cpr pell. 375 mg, 16 pces	Prix de fabrication	3.38
		Prime par emballage	4.00
		Prime relative au prix (12%)	0.41
		Prix public arrondi	7.80
2	Candésartan Sandoz cpr 16 mg, 28 pces	Prix de fabrication	8.17
		Prime par emballage	8.00
		Prime relative au prix (12%)	0.98
		Prix public arrondi	17.15
3	Keppra cpr pell. 250 mg, 30 pces	Prix de fabrication	14.99
		Prime par emballage	12.00
		Prime relative au prix (12%)	1.80
		Prix public arrondi	28.80
4	Abilify cpr 10 mg, 28 pces	Prix de fabrication	136.53
		Prime par emballage	16.00
		Prime relative au prix (12%)	16.38
		Prix public arrondi	168.90
5	Rebif sol. inj. 22 mcg/0,5 ml, seringue préremplie, 12 pces	Prix de fabrication	1224.73
		Prime par emballage	60.00
		Prime relative au prix (7%)	85.73
		Prix public arrondi	1370.45
6	Revlimid caps. 25 mg, 21 pces	Prix de fabrication	7619.66
		Prime par emballage	240.00
		Prime relative au prix (0%)	0.00
		Prix public arrondi	7859.65

Exemple de médicament: Sovaldi, selon le système de fixation des prix en vigueur, catégorie 6

■ Prix de fabrique	15 469.77 CHF
+ ■ Prime par emballage	240.00 CHF
+ ■ Prime relative au prix (0%)	00.00 CHF
= Prix public, TVA excl.	15 709.77 CHF
<hr/>	
+ Taxe sur la valeur ajoutée 2,5 %	392.73 CHF
= Prix public, TVA incl.	16 102.50 CHF

La prime fixe de 240 francs devrait couvrir les frais de grossiste, d'infrastructure et de personnel ainsi que les coûts d'investissement. Ce montant est toutefois largement insuffisant.

Répartition des coûts de médicaments plus ou moins chers



Source: pharmaSuisse

Fait n° 20 | Pour les médicaments coûteux, le pharmacien doit déboursier.

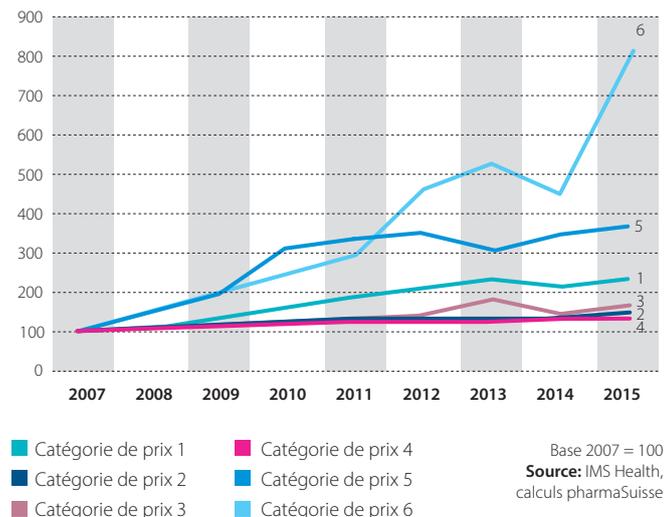
Lorsqu'il remet des médicaments très coûteux, le pharmacien réalise des pertes pour les raisons suivantes: d'une part, le grossiste facture un supplément nettement plus important dans la mesure où les risques liés au stock sont plus élevés sur ces produits rares. Les intérêts augmentent eux aussi car il peut s'écouler plusieurs mois entre l'achat d'un médicament, sa remise au client et son remboursement par la caisse-maladie. Les médicaments à partir de 10 000 francs par emballage (prix de fabrique) pèsent donc lourdement sur les coûts. D'autre part, les frais d'entreposage et de transport sont généralement plus élevés sachant qu'il faut tenir compte de conditions de stockage particulières. La marge sur les médicaments à partager entre les grossistes et les pharmacies est toutefois plafonnée à 240 francs à partir d'un prix de fabrique de 2570 francs (exemples pages 42 et 43).

Importants mouvements dans les catégories de prix

Les pharmaciens gagnent aussi très peu sur les médicaments bon marché dans la mesure où les frais d'entreposage et de logistique englobent la marge de distribution. Jusqu'à récemment, la proportion de médicaments très bon marché et de médicaments très chers était plutôt faible. Suite aux mouvements dans les catégories de prix de ces dernières années, un bien plus grand nombre de médicaments se trouve toutefois dans les catégories de prix su-

périeures et inférieures et occasionne donc davantage de coûts que de recettes pour les pharmacies. Il s'agit là du résultat des baisses de prix ordonnées par les autorités qui font qu'il y a de plus en plus de médicaments avantageux. Par ailleurs, les progrès scientifiques ont permis de développer de nouveaux médicaments très coûteux. L'écart de prix est donc de plus en plus grand et met en péril les avantages de la rémunération basée sur les prestations (RBP) obtenus lors de l'introduction de la convention tarifaire. Il est par conséquent urgent d'adapter les catégories de prix. Le Conseil fédéral a d'ailleurs demandé à l'OFSP de lui fournir d'ici fin février 2016 une analyse indépendante sur les catégories de prix.

Evolution du volume des ventes par catégorie de prix (indexé)



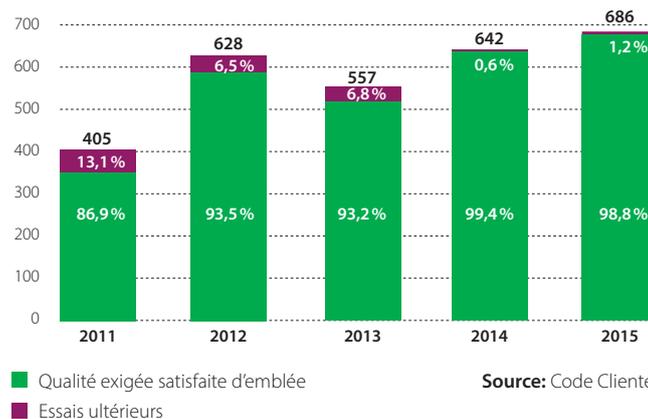
Fait n° 21 | Les pharmacies fournissent des prestations de haute qualité contrôlées.

La qualité et la sécurité des patients sont deux priorités absolues pour les pharmacies. La qualité de la procédure de remise des médicaments prescrits est donc régulièrement vérifiée au moyen d'achats-tests, avec un «patient mystère» (faux patient) qui vient présenter une ordonnance. C'est la Commission paritaire de qualité de pharmaSuisse et tarifsuisse/curafutura qui fixe les critères d'évaluation en se fondant sur la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations). Jusqu'à présent, ces achats-tests étaient organisés tous les ans dans les pharmacies qui avaient signé la convention tarifaire RBP.

Tests dans toutes les pharmacies

Depuis 2016, toutes les pharmacies suisses y sont soumises. Parmi les 686 pharmacies évaluées en 2015, 98,8 % ont obtenu d'emblée le nombre minimum de points exigés. Les autres ont, pour la plupart, réussi le test au second essai. Les pharmacies qui ne réussissent pas non plus le deuxième achat-test font l'objet d'un audit plus strict. Celles qui échouent une fois de plus ou refusent de coopérer peuvent se voir prononcer des sanctions sévères par la Commission paritaire arbitrale (CPA), constituée d'assureurs-maladie et de pharmaciens.

Nombre de pharmacies contrôlées et résultats



Le nombre de résultats positifs progresse nettement en raison de la notoriété du «mystery shopping» et de ses indices de mesure mais aussi de la régularité des évaluations.

Fait n° 22 | Le second contrôle par le pharmacien accroît la sécurité pour les patients.

Pendant les heures d'ouverture régulières et le service de garde, il y a toujours au moins un pharmacien de service qui vérifie chaque ordonnance.

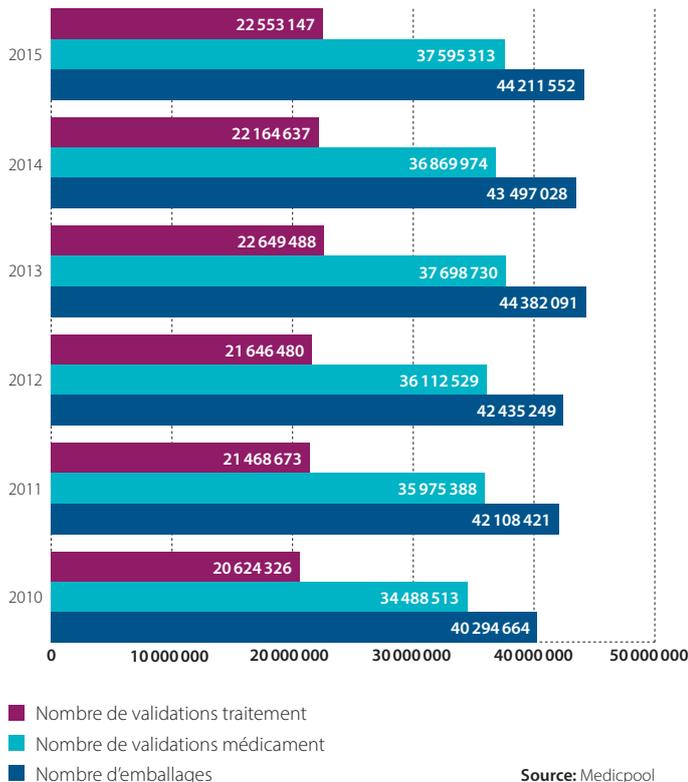
Validation médicament

Au cours de la validation médicament, le pharmacien s'assure, entre autres, que l'ordonnance ne présente aucune incohérence ou contradiction. S'il ne parvient pas à lire l'ordonnance ou s'il a des questions concernant la posologie, il prend contact avec le médecin traitant. De plus, le pharmacien rend le patient attentif aux risques et effets indésirables des médicaments prescrits et propose des alternatives au médecin prescripteur s'il constate de possibles interactions pour l'ordonnance.

Validation traitement

Au cours de la validation traitement, il compare les médicaments prescrits avec ceux qui figurent dans le dossier du patient. Ce dernier répertorie tous les médicaments sur ordonnance que le patient est venu chercher dans la pharmacie. Le pharmacien dispose ainsi d'un aperçu des médicaments pris par le patient, même si celui-ci est en traitement auprès de différents médecins.

Emballages remis, validations médicament et traitement de médicaments sur ordonnance à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS)



Source: Medicpool

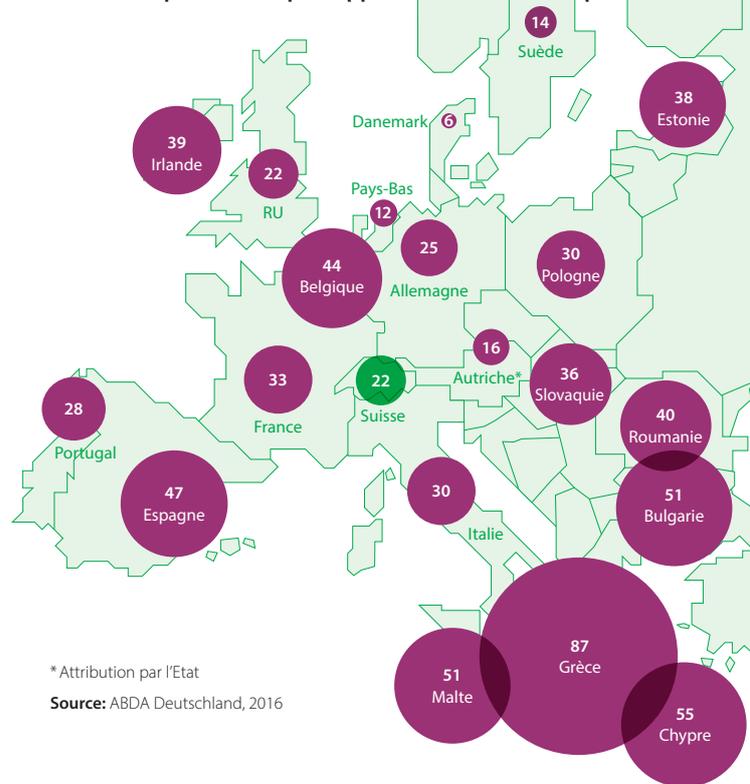
Fait n° 23 | La Suisse compte une faible densité de pharmacies.

Même si, comparée à ses voisins, la Suisse a une faible densité de pharmacies, elle dispose d'un réseau de grande qualité. En tant que premier interlocuteur des patients, les pharmacies suisses garantissent la facilité d'accès aux médicaments et aux prestations y afférentes. Elles contribuent notablement aux soins médicaux de base, y compris en matière de prévention et de promotion de la santé.

Importance pour les soins médicaux de base

Le nombre de pharmacies est resté relativement stable ces dernières années, malgré l'augmentation démographique et l'allongement de la durée de vie. Fin 2015, elles étaient 1774, soit concrètement dix de plus que fin 2014. Concernant les fermetures et les ouvertures, il ressort que les changements structurels touchent principalement les villes. Ainsi, les nouvelles pharmacies s'établissent dans les lieux très fréquentés, comme les gares, les centres commerciaux et le centre-ville. Les pharmacies de quartier et rurales connaissent exactement la tendance contraire; or en l'absence de pharmacie dans ces zones, les malades chroniques se voient privés d'une bonne partie de la couverture médicale élémentaire de proximité.

Densité de pharmacies par rapport au reste de l'Europe



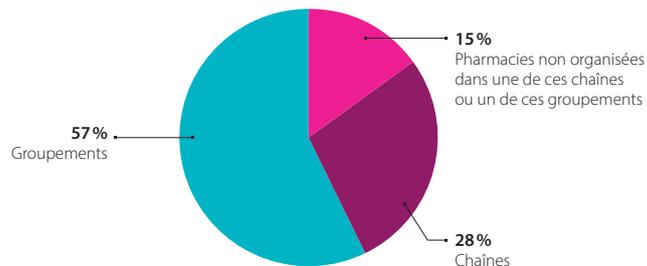
Avec 22 pharmacies pour 100 000 habitants, la Suisse se situe en dessous de la moyenne européenne. La densité de pharmacies moyenne des Etats membres de l'Union européenne est de 31 pharmacies pour 100 000 habitants.

Fait n° 24 | Sur un marché disputé, les chaînes et les groupements évoluent dans un contexte très dynamique.

Il existe en Suisse des pharmacies indépendantes et des pharmacies de chaîne. Les chaînes appartiennent à une entreprise gérée de manière centralisée. Le gérant travaille donc pour l'entreprise en question en tant que responsable médical de la pharmacie. Outre les chaînes proprement dites, on trouve des minichaînes (5 à 15 pharmacies).

Les groupements utilisent des synergies

Dans les groupements, des pharmacies indépendantes se réunissent pour bénéficier de synergies, entre autres concernant les achats coordonnés, le marketing et la formation continue. Le pharmacien reste propriétaire de sa pharmacie et la gère en toute indépendance. La propriété multiple (jusqu'à 4 pharmacies) entre aussi dans cette catégorie. A noter que certaines pharmacies appartiennent à plusieurs groupements.



	2015	2014	Ecart
Nombre de pharmacies	1774	1764	0,6%
Nombre de pharmacies non organisées dans une de ces chaînes ou un de ces groupements	264	244	8,2%

y compris minichaînes (5 à 15 pharmacies) et propriété multiple (jusqu'à 4 pharmacies)

Chaînes	2015	2014	Ecart
Groupe Galenica:	311	311	0,0%
Amavita	145	146	-0,7%
Sun Store*	102	104	-1,9%
Coop Vitality	64	61	4,9%
Pharmacies BENU*	88	88	0,0%
Dr. Bähler Droga	50	51	-2,0%
Pharmacies Topwell	35	33	6,1%
Pharmacie Populaire de Genève*	20	19	5,3%
Total chaînes	504	502	0,4%

* Pharmacies de chaînes non affiliées à pharmaSuisse

Groupements	2015	2014	Ecart
Winconcept partenaires**	161	161	0,0%
TopPharm**	122	119	2,5%
Salveo Automedication	116	118	-1,7%
fortis	102	114	-10,5%
Pharmapower	97	102	-4,9%
Pharmacies Rotpunkt**	93	92	1,1%
pharmacieplus**	89	89	0,0%
Pharmavital	74	70	5,7%
DirectCare	56	56	0,0%
Spazio Salute**	28	28	0,0%
MedicaPlus**	21	21	0,0%
Grischa-Pharma	20	20	0,0%
apoplus	15	16	-6,3%
Partenaires Amavita	12	12	0,0%
Total groupements	1006	1018	-1,2%

** Pharmacies en groupement ayant un positionnement commun sur le marché

Source: pharmaSuisse et informations des pharmacies de chaînes et des groupements

Fait n° 25 | Le pharmacien s’y connaît le mieux en matière de médicaments.

Les pharmaciens ne cessent jamais d’apprendre entre leurs études universitaires, leur formation postgrade pour devenir pharmacien spécialiste, qui deviendra obligatoire à partir de 2017 ou 2018, et leurs formations continues permanentes.

Obligation de formation postgrade au même titre que les médecins

Depuis 2013, la Suisse est le seul pays au monde à proposer une formation postgrade nationale en pharmacie d’officine, reconnue par l’Etat, pour l’obtention du titre fédéral de pharmacien spécialiste. Cette formation s’adresse aux jeunes diplômés qui souhaitent renforcer et approfondir leurs connaissances après leurs études. A l’avenir, le gérant d’une pharmacie publique ou son adjoint devra obligatoirement suivre la formation postgrade en pharmacie d’officine reconnue par la Confédération, au même titre que les médecins. Outre cette formation de spécialiste, il existe plusieurs formations complémentaires qui permettent aux pharmaciens d’acquérir de nouvelles compétences, p. ex. la vaccination ou la collaboration interdisciplinaire netCare. Pour la formation postgrade de deux ans, ils doivent déboursier environ 25 000 francs. Les formations continues obligatoires occasionnent par ailleurs des coûts supplémentaires tous les ans.

Formations continues permanentes

Outre leur formation postgrade, les pharmaciens sont obligés de suivre des formations continues tout au long de leur parcours professionnel et doivent consacrer – en dehors de leurs activités quotidiennes en pharmacie – une soirée par semaine à cette formation. Plus de 1400 manifestations leur sont proposées tous les ans pour satisfaire à cette exigence. Les pharmaciens doivent investir énormément d’argent et de temps pour cette formation permanente, dont ils assument eux-mêmes les coûts.

Formations universitaire, postgrade et continue des pharmaciens



Formation universitaire



Formation postgrade



Formation continue

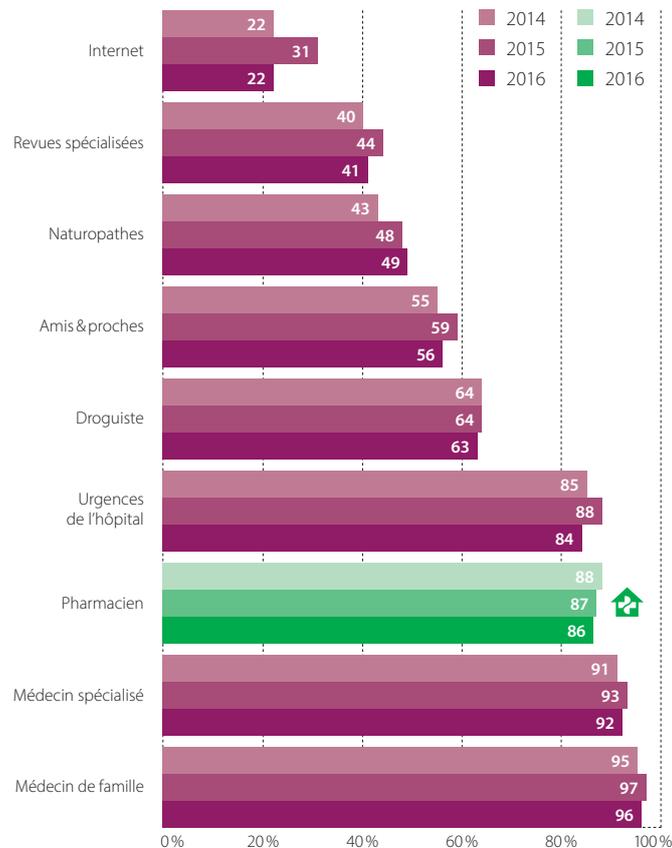
L’excellence professionnelle présuppose d’excellentes connaissances. Pour offrir aux pharmaciens le bagage scientifique nécessaire à l’exécution de leurs tâches complexes, les formations universitaire, postgrade et continue évoluent constamment, afin d’assurer un exercice de la profession fondé qui corresponde en tout temps aux besoins de la population.

Fait n° 26 | La population a grande confiance en ses pharmaciens.

La population suisse considère les pharmaciens comme des professionnels de la santé qui jouissent d'une grande confiance. L'enquête de l'Institut de recherches gfs.bern révèle par ailleurs qu'elle porte un grand intérêt aux nouvelles prestations proposées en pharmacie, telles que les tests de santé ou de dépistage. Une grande partie d'entre elle se rend aujourd'hui plus naturellement à la pharmacie que chez le médecin en cas de troubles légers, comme le révèle l'enquête menée auprès de 1220 personnes. La satisfaction à l'égard des prestations de services, la grande confiance accordée aux pharmaciens et la proximité semblent expliquer ce résultat. D'un point de vue socio-démographique, on constate que des groupes bien définis de la société privilégient nettement la pharmacie pour le traitement des affections banales, notamment les personnes jeunes vivant en Suisse romande et les assurés qui payent une franchise d'un montant moyen.

Source: GFS Berne, pharmaSuisse, moniteur des pharmacies 2016

Confiance dans les différents acteurs en cas de maladie à évolution normale



Fait n° 27 | La Suisse a besoin de plus de pharmaciens.

En Suisse, les études de pharmacie peuvent être suivies dans leur intégralité à l'université de Bâle, à l'ETH Zurich et à l'université de Genève. Elles devraient de nouveau pouvoir l'être prochainement à Berne. Le nombre d'étudiants est relativement stable ces dernières années, avec une proportion frappante de femmes.

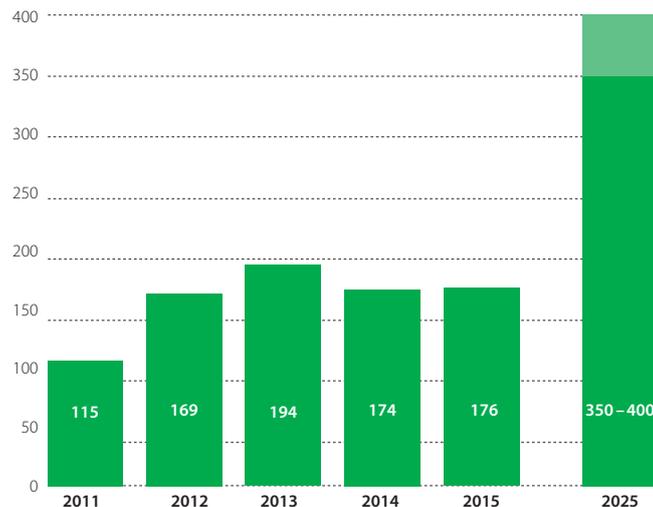
Quel est le contenu des études en pharmacie?

Les études en pharmacie durent cinq ans et sont fortement axées sur la pratique. Les pharmaciens sont donc idéalement préparés pour effectuer ensuite le triage en pharmacie. Pendant la dernière année d'études, appelée aussi année d'assistantat, les étudiants se concentrent sur la pharmacie clinique. Ils apprennent à effectuer une anamnèse complète qui leur permet ensuite de décider s'ils peuvent remettre un médicament au patient ou s'ils doivent orienter celui-ci vers un médecin ou vers le service des urgences d'un hôpital.

Davantage de compétences

Lors de la révision de la loi sur les professions médicales-universitaires, le Parlement a décidé que les prochaines générations de pharmaciens devraient acquérir dès leurs études les compétences nécessaires pour vacciner, mais aussi diagnostiquer et traiter des affections et troubles fréquents.

Diplômes de pharmacie en Suisse



■ Pharmaciens diplômés

Source: FPH Officine

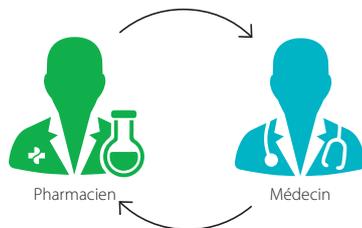
Le nombre de diplômes de pharmacie montre combien de personnes mènent leurs études de pharmacie à terme; la proportion d'admissions est naturellement plus élevée. En 2025, 350 à 400 nouveaux diplômés par an seront nécessaires pour répondre aux besoins et assurer une couverture médicale de base optimale de la population suisse.

Fait n° 28 | Les pharmacies travaillent la main dans la main avec les médecins et les caisses.

netCare allie les premiers conseils en pharmacie (triage standard) à la possibilité d'une consultation médicale: selon ce qui ressort de l'entretien, le pharmacien remet un médicament sans ordonnance ou adresse le patient à un médecin, voire au service des urgences d'un hôpital. La «consultation médicale» peut avoir lieu directement en pharmacie grâce à la téléconsultation (p. ex. MedGate); au besoin, le médecin en ligne rédige une ordonnance. Cette offre est adaptée aux maladies courantes et aux petites blessures et, dans beaucoup de cas, rend inutile la visite chez un médecin ou le passage aux urgences d'un hôpital. Il est possible de diagnostiquer simplement en pharmacie 24 maladies différentes.

En voici quelques-unes, parmi les principales:

- Inflammations oculaires
- Mycose
- Eczéma
- Douleurs dorsales
- Cystite
- Inflammation de la gorge

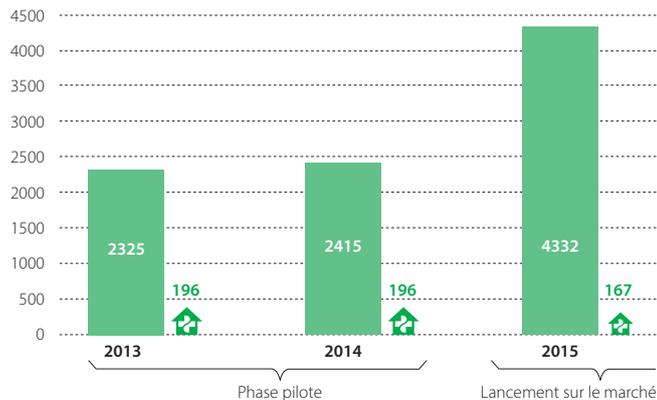


Sans rendez-vous

Autre avantage: le service netCare est disponible sans rendez-vous, même en dehors des heures d'ouverture, en soirée ou le week-end, quand le cabinet médical est fermé. Fin 2015, 167 pharmacies au total proposaient le service netCare.

Les caisses-maladie aussi en reconnaissent la convivialité et le potentiel d'économies. Certains modèles d'assurance alternatifs, comme MEDPHARM de Swica (lancement en 2016) ou casamed pharm de Sympany (lancement en 2017), reposent d'ailleurs sur netCare.

netCare dans les pharmacies

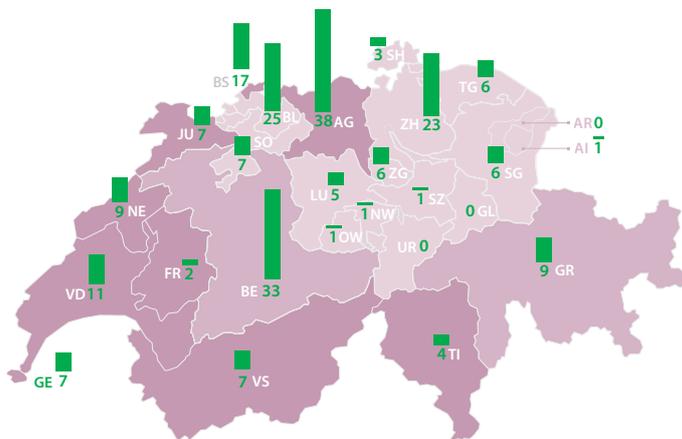


■ Consultations netCare
 🏠 Pharmacies netCare



Source: pharmaSuisse

Pharmacies netCare par canton (mise à jour: octobre 2016)



Remise de médicaments:

- Remise en pharmacie (Rx)
- Forme mixte (MF)
- Dispensation médicale (SD)

Pharmacies netCare

Source: pharmaSuisse



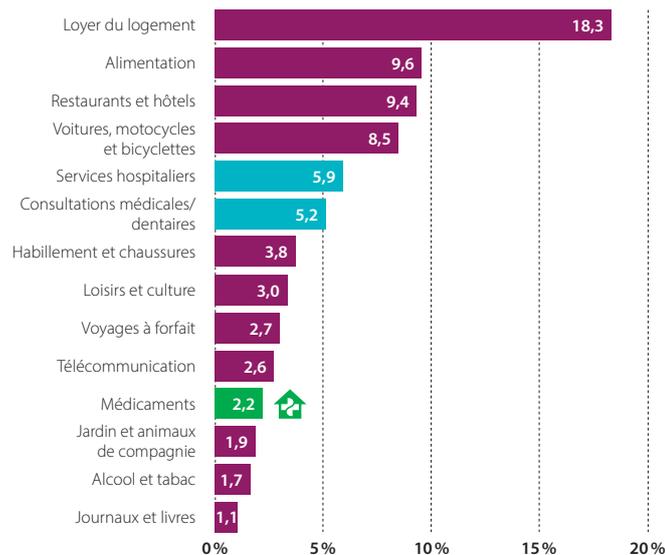
Le nombre de pharmacies netCare est très variable. Là encore, la carte montre que la couverture médicale en Suisse connaît des variations interrégionales. Fin octobre 2016, 229 pharmacies proposaient netCare.

Fait n°29 | Les médicaments grèvent peu le budget des ménages.

Comparées à d'autres postes budgétaires, les dépenses de médicaments pèsent peu dans la balance. Les prestations liées aux consultations à l'hôpital et en cabinet médical grèvent davantage le budget puisqu'elles représentent plus du double.

Structure des dépenses des ménages suisses

Panier-type de l'indice des prix à la consommation (en %)



Source: indice des prix à la consommation, pondération 2015, Office fédéral de la statistique, 2015

Fait n° 30 | La vente par correspondance est peu judicieuse et même dangereuse.

Le Tribunal fédéral a confirmé en septembre 2015 que l'envoi de médicaments en vente libre en l'absence d'ordonnance médicale est interdit au sens de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh). Un questionnaire patient n'est pas suffisant pour la vente par correspondance de tels médicaments: le contact personnel entre le professionnel de santé et le patient est nécessaire avant toute remise, ou tout envoi, d'un médicament. Il est indispensable à l'établissement correct de l'état de santé et s'inscrit dans le respect des règles des sciences médicales et pharmaceutiques, selon le Tribunal fédéral.

Dangereuse marchandise de contrebande

En Suisse, la sécurité des patients est la règle d'or. On a donc défini des normes et des contrôles de qualité sévères afin de garantir la



protection de la population. A titre d'exemple, 103 pays ont participé en 2016 à l'opération internationale «PANGEA IX» coordonnée par Interpol et destinée à lutter contre la vente illicite de médicaments sur Internet. Sur les 332 936 paquets qu'elles ont interceptés de par le monde, les autorités en ont saisi 170 217. Elles ont en outre ordonné la fermeture de 4938 sites Internet qui proposaient des produits thérapeutiques illicites. Les douanes suisses, Swissmedic et Antidoping Suisse ont contrôlé plus de 2000 paquets postaux à l'aéroport de Bâle-Mulhouse et au centre courrier de Zurich-Müligen et ont mis la main sur 82 des 765 colis qui contenaient des produits pharmaceutiques ou dopants. Les médicaments qui sont le plus importés illégalement proviennent d'Inde (23 %), d'Allemagne (18 %) et du Cambodge (16 %).

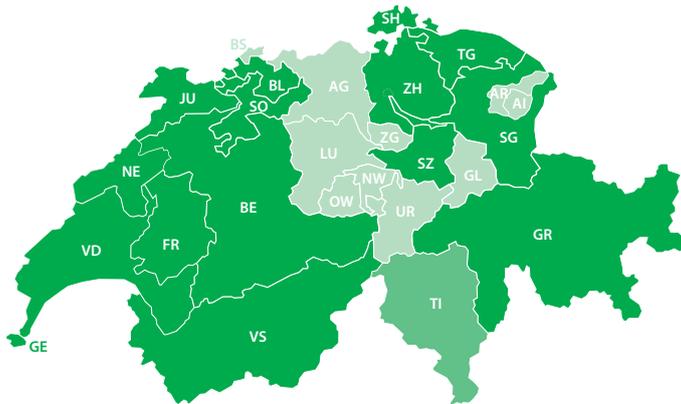
Des économies au mauvais endroit

Les médicaments illégaux présentent des risques considérables pour la santé du consommateur, sans compter que leur attrait financier a une contrepartie. La structure des coûts dans la vente par correspondance s'est en effet retrouvée prise dans un étai en raison des baisses de prix successives. Ces dernières favorisent également la tendance qui consiste à encourager la commande de quantités inutilement élevées. L'acheteur s'expose en outre au danger de voir ses renseignements personnels, par exemple son numéro de carte de crédit, détournés par les organisations criminelles. Toute personne qui commande sur Internet et prend des produits pharmaceutiques ou dopants d'origine inconnue prend ainsi de grands risques sanitaires et financiers.

Source: Swissmedic, pharmaSuisse

Fait n° 31 | Grâce à la prévention en pharmacie, les personnes en bonne santé le restent plus longtemps.

L'accessibilité des offres de prévention en pharmacie, telles que le dépistage du cancer du côlon et la vaccination d'adultes en bonne santé, a d'énormes avantages. Au final, c'est toute la population qui profite de la meilleure couverture vaccinale p. ex., notamment les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner elles-mêmes pour des raisons de santé.



- Vaccination directe et conseils en vaccination
- Vaccin sur ordonnance et conseils en vaccination
- Conseils en vaccination



www.vaccinationenpharmacie.ch



Décelé suffisamment tôt, le cancer du côlon se guérit très bien. Depuis 2016, plus de 700 pharmacies proposent un test simple pour la détection de sang occulte dans les selles à réaliser chez soi. Les plus de 50 ans, en particulier ceux qui sont en bonne santé et ne vont jamais chez le médecin, peuvent ainsi connaître leur risque de cancer du côlon.

www.non-au-cancer-du-colon.ch

26 080 personnes	Evaluations du risque (total) pendant la campagne 2016
23 024 personnes	Accord pour l'exploitation des données
58 cas	Cas de cancer du côlon ainsi décelés précocement (calcul)
86 cas	Cas de cancer du côlon ainsi évités (calcul)

Source: pharmaSuisse

Nous vous remercions de votre attention et vous transmettons nos meilleurs vœux de santé.



pharmaSuisse

Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti

Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld

T +41 (0)31 978 58 58
F +41 (0)31 978 58 59
info@pharmaSuisse.org
www.pharmaSuisse.org